



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 3021  
26 juin 2026  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Canicule : les travailleurs doivent imposer leurs conditions**



FTV

## **Migrants**

**L'UE prévoit  
la déportation**

Page 16

## **Lyhanna**

**Qui jugera  
Darmanin ?**

Page 4

## **Entreprises**

**Face à la rapacité  
patronale**

Pages 10 à 15

**Leur société**

- Canicule : les discours ne rafraîchissent personne 3
- Des écoles en surchauffe 3
- L'extrême droite respire... le mépris 3
- Lyhanna : qui jugera Darmanin ? 4
- Retailleau : la course au plus réactionnaire 4
- PS : au service des profiteurs de guerre 4
- "Enfants de la Creuse" : un crime de l'État français 5
- Bétharram : un système de domination 5
- Marc Bloch au Panthéon : paroles et musique de Macron 5
- Medef : le patronat sort ses cartes 6
- Grande distribution : les vautours jouent aux brebis 6
- Sécurité sociale : où est la fraude ? 6
- Élèves en stage : exploitation à tout âge 7
- Unedic : l'État vole les chômeurs 7
- Collège Dolto : contre une fermeture de classe 7
- Nos lecteurs écrivent : McDo, la vérité derrière la porte 7

**Dans le monde**

- Iran-USA : les populations continuent de payer 8
- Gaza : la guerre continue 8
- Trump et son courtisan 8
- Colombie : derrière la victoire de l'extrême droite 9
- Tchad : la France s'accroche 9
- Union européenne : honteuse chasse aux migrants 16
- Les ONG entravées par les États 16
- RDC : trop pauvres pour être soignés 16

**Dans les entreprises**

- Groupe Legrand : débrayages 10
- Clinique de l'Essonne - Évry 10
- Stellantis - Poissy 10
- Chantiers du Grand-Paris 10
- SNCF - Gare de Nantes 11
- Aux petits soins... des riches Baulois 11
- AXA - Île-de-France 11
- Renault - Douai 11
- Cantines Charleville-Mézières 12
- Aéroport de Mayotte 12
- Charal - Flers 12
- Cuisine des HCL - Lyon 13
- Airbus - Marignane 13
- Toyota - Onnaing 13
- Motherson - Gondrecourt 14
- Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire 14
- Groupe Holder 15
- ISM Interprétariat 15

**Agenda**

- Fête régionale de Lutte ouvrière 3

# N'attendons pas le coup de chaud, imposons nos conditions !

Cette seconde canicule, encore plus chaude et plus longue que celle du mois de mai, nous oblige, de nouveau, à user du système D et à serrer les dents. Dans l'impréparation la plus totale, des écoles et des collèges sont obligés de fermer. Des convocations au bac sont modifiées. Des dizaines de trains sont supprimés quand ils ne tombent pas en rade au milieu du trajet... Au final, c'est débrouillez-vous !

Il y a plus de vingt ans déjà, après la canicule de l'été 2003 qui avait fait près de quinze mille morts, l'État avait juré « plus jamais ça » et promis la climatisation dans les écoles et les hôpitaux. Mais les écoles bouilloires sont légion avec des fenêtres sans volets et parfois impossibles à ouvrir. Et combien de chambres d'hôpital sont encore sans ventilation ni climatisation ?

Le gouvernement renvoie chacun à sa responsabilité, mais il est incapable d'assumer les siennes. Et, surtout, n'attendons pas qu'il protège les travailleurs, car malgré cette situation extrême, il y a une chose qui ne change pas, c'est qu'il faut aller travailler coûte que coûte !

L'enfer commence souvent dans le transport quand on se retrouve piégé dans un bus, un train, un RER sans climatisation, où les malaises de passagers se multiplient. Et l'enfer continue au travail.

La majorité des usines sont des fours. Les ateliers sont confinés et mal ventilés. Travailler dans une fonderie, une boulangerie industrielle, suivre des cadences infernales sur une ligne de montage ou soulever des charges lourdes tout en portant des équipements de sécurité chauds et encombrants devient une véritable torture quand la température dépasse 30 °C et atteint 40 °C.

Les chantiers du BTP, quasiment toujours exposés à la chaleur ou à la poussière, ne sont pas interrompus pendant les épisodes de canicule puisque le code du travail n'indique aucune limite maximale de température.

Même dans les bureaux, il est fréquent, y compris dans les grandes entreprises qui se targuent d'être à la pointe de la technologie, qu'il n'y ait ni climatisation ni ventilation. C'est pire dans les cuisines des restaurants et les petits commerces, où la chaleur est quasi intenable.

Cette exposition à la chaleur tue. Elle tue directement – plusieurs dizaines de décès sont

répertoriés chaque année – et elle tue à petit feu, en créant ou en aggravant des maladies cardiaques ou respiratoires.

Face à ce danger, la seule obligation de l'employeur est de fournir de l'eau fraîche en quantité suffisante et de renouveler l'air des locaux, ce qui n'est même pas fait pour des millions de travailleurs. Si les horaires de travail sur les chantiers sont parfois modifiés en période de canicule, si des pauses supplémentaires sont accordées dans les ateliers les plus durs, c'est le plus souvent après que les travailleurs l'ont imposé.

On nous dit qu'il faut boire, passer du temps dans des pièces fraîches, ralentir. Tous ces conseils vaudraient partout... sauf au travail, là où nous nous épuisons deux fois plus vite ?

Une mesure d'urgence serait au moins de réduire la journée de travail et baisser les cadences. Si nous nous épuisons deux fois plus vite, travaillons deux fois moins et travaillons plus lentement.

Dans les ateliers transformés en bouilloires, il faut arracher des congés exceptionnels, payés par le patronat évidemment. Celui-ci est prompt à assurer son propre confort et, s'il est incapable d'assurer la sécurité de ses salariés, c'est à lui d'en assumer les conséquences.

Le patronat et le gouvernement se préoccupent de la production et de leurs profits et ils ne raisonnent qu'en fonction d'eux. À nous de nous occuper de notre santé et de nous organi-

ser pour la protéger !

L'incurie de l'État et l'irresponsabilité patronale sont au cœur du système capitaliste. Contrairement à ce que l'on entend, l'État ne sert pas à organiser la vie sociale, anticiper et investir pour préparer l'avenir. Sa raison d'être est d'assurer toutes les conditions nécessaires pour que la bourgeoisie accumule toujours plus de profits.

C'est pourquoi tous les gouvernements laissent les industriels faire ce qu'ils veulent : polluer, émettre les gaz à effet de serre à qui mieux mieux, et imposer à tous leur organisation économique et sociale aberrante. La fuite en avant imposée par la course aux profits va bientôt nous forcer à vivre sous 50 °C. N'acceptons pas de crever au travail pour une organisation sociale aussi folle !

Nathalie Arthaud



## Canicule: les discours ne rafraîchissent personne

Pour la deuxième fois, le Premier ministre a réuni, mardi 23 juin, une « cellule interministérielle de crise » consacrée à la canicule.

Cette réunion s'est conclue par la recommandation de Lecornu à ses ministres de renoncer à leurs déplacements « pour des raisons de sobriété » et afin que l'État puisse se consacrer à la canicule. Cela ne donnera pas beaucoup de moyens supplémentaires !

Lecornu a aussi annoncé un « renforcement de la mobilisation du système de santé ». Mais cela se fera notamment en déprogrammant des opérations et au détriment de nombreux soins repoussés à plus tard.

Dans tous les domaines, le gouvernement adopte des solutions d'urgence qui ne lui coûtent rien : annulation d'examens, fermetures d'écoles... « Si vous êtes dans un bâtiment qui ne dispose d'aucun espace rafraîchi [...], vous fermez l'école pour la journée ou la demi-journée », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray le 17 juin, à la veille de l'épisode de chaleur. Cela en dit long sur sa façon de considérer celles et ceux qui connaissent la surchauffe



À Aubervilliers, le 23 juin.

au travail, dans les transports, dans leurs logements transformés en bouilloires, après avoir été des passoires thermiques l'hiver. Et ils devraient en plus récupérer leurs enfants quand l'école déclare forfait !

Les propriétaires viennent d'être autorisés à remettre en location des logements sans effectuer de travaux d'isolation durant plusieurs années. Les HLM voient leurs moyens réduits par l'État, ce qui limite la rénovation des bâtiments.

Le bien-être des travailleurs et des usagers des transports n'est pas non plus une priorité : 71 trains ont été supprimés lors des quatre premiers jours de la canicule dans les liaisons Intercités du fait du non-renouvellement du matériel roulant qui, devenu vétuste, n'aurait

sans doute pas supporté ces conditions. En Île-de-France, de nombreux bus, métros, RER et locaux où les travailleurs sont censés pouvoir prendre quelques instants de repos sont laissés-pour-compte, leur adaptation se faisant au goutte-à-goutte, avec 2035 comme échéance.

De nombreux responsables se succèdent dans les médias pour tenir des propos moralisateurs, appellent à rester chez soi, à diminuer les activités sportives, comme si le problème de la canicule se limitait à des comportements individuels. Ce sont au contraire la faillite et l'impréparation d'une organisation sociale qui sont mises en lumière par ce nouvel épisode de chaleur, pourtant annoncé. Ces responsables expliquent qu'il coûterait trop

cher d'adapter les bâtiments scolaires, les hôpitaux et tous les équipements publics à ces périodes de canicule. Les mêmes n'ont aucun état d'âme à augmenter le budget militaire, à justifier la construction d'un porte-avions et autres armements.

Au-delà, cette gestion désastreuse révèle la faillite d'un système social et économique qui a pour seul fondement la recherche du profit individuel. En effet, il est impossible de résoudre une telle crise climatique sans organiser et planifier l'activité des hommes, en mettant au centre des priorités la satisfaction de leurs besoins, tout en tenant compte de tous les impacts sur l'environnement. Une telle organisation est impossible dans le cadre du capitalisme.

Jean Sanday

## L'extrême droite transpire... le mépris

Dans le concert des avis sur la canicule, ces derniers jours, les voix d'extrême droite ont occupé plusieurs créneaux.



Du côté du RN, on veut faire mine de se soucier des classes populaires. Le député RN Jean-Philippe Tanguy a donc présenté, mardi 23 juin, un « plan 100 % rénov' » de 20 milliards d'euros d'ici 2030, censé couvrir les travaux d'isolation thermique « pour le chauffage, mais aussi la climatisation ». Mais quand il s'agit d'expliquer comment ce plan serait financé, le député s'en tire avec une pirouette sur le fait que l'investissement permettrait à terme des économies d'énergie... Autant dire que malgré la chaleur, les habitants des bouilloires thermiques auront tort de croire à ce mirage.

Marion Maréchal, à la tête d'un mouvement concurrent du RN, Identité Libertés, interrogée dimanche 21 juin sur la création d'un congé climatique en cas de canicule, a asséné que l'idée était « grotesque ». Bien installée dans les studios climatisés de BFM, elle a ajouté que ceux qui la défendent cherchent simplement à « en foutre le moins possible ».

Cette héritière en connaît un rayon sur le farniente. Pour ne pas risquer la surchauffe en écoutant ses opinions sur le travail et les travailleurs, mieux valait éteindre la télévision !

Nadia Cantale

## Des écoles en surchauffe

Le 22 juin, près de 850 établissements scolaires ont fermé, les salles de classe étant devenues des fours, et 1 800 étaient en aménagement d'horaires.

Ainsi, face aux conséquences des températures élevées, la solution proposée par le gouvernement est de fermer les écoles, et de renvoyer les enfants chez eux ; aux parents de se débrouiller.

Les enfants des classes populaires sont ainsi renvoyés dans leurs logements surchauffés, où ils ne souffriront donc pas moins de la chaleur. La fermeture des écoles a de multiples conséquences néfastes : moins d'écoles, c'est plus de difficultés pour les parents qui n'ont pas de solutions de garde. Mais une école fermée, c'est aussi l'impossibilité d'avoir accès à la cantine, alors que pour de plus en plus d'enfants de familles populaires, c'est le seul vrai repas de la journée.

Aucun plan de construction d'écoles, qui ne soient

pas des bouilloires, n'a été mis en œuvre parce que ce n'est pas une priorité. C'est évidemment le problème essentiel. Mais quand le thermomètre passe la barre des 35 degrés, voire davantage, quelles initiatives viennent d'en haut ? Le gouvernement décide-t-il l'achat de ventilateurs en nombre, d'installer

en urgence des stores (ce qu'ont fait des particuliers), de réquisitionner pour l'occasion des locaux climatisés, de mobiliser du personnel ? Rien de tout cela n'a même été envisagé. Les initiatives, nombreuses, sont venues d'en bas, des maires, du personnel des communes, des voisins et parents, des enseignants, directrices et directeurs d'écoles, comme d'habitude pourrait-on dire.

Aline Retesse



**Fête de Lutte ouvrière**

**Voujeaucourt**

(Région de Montbéliard)

Dimanche 12 juillet  
À partir de 11 heures

Espace La Cray

## Lyhanna : qui jugera Darmanin ?

Depuis le viol et le meurtre de Lyhanna, les ministres se succèdent dans les médias pour étaler tout ce qu'ils prétendent faire, alors que la seule chose qui compte à leurs yeux est leur propre avenir politique.

Lundi 22 juin, un prérapport sur l'affaire a été apporté à Matignon et un rapport plus exhaustif suivra. Darmanin, ministre de la Justice, s'est donc répandu sur les radios et à la télévision pour assurer qu'il sanctionnerait ceux qu'il désigne comme les fautifs.

En effet, le prérapport pointe des lenteurs dans le traitement des premières plaintes. Quand le dossier sur le présumé violeur de Lyhanna a été transféré de

Toulouse à Auch, son importance n'aurait pas été signalée. Puis il a fallu 23 jours pour qu'il soit enregistré à Auch car il n'avait pas été classé comme urgent. Puis l'enquête n'a pas été menée à son terme, etc.

Trouver des coupables n'a pas été très difficile car d'un côté la masse de dossiers, de plaintes, de travail, accroît les risques d'erreurs. Et d'un autre côté, le fonctionnement de la justice, comme celui de la police, ne donne

pas la priorité aux plaintes des femmes et des enfants, surtout si elles viennent de milieu populaire, comme c'était le cas pour la mère de la petite Rosa, à l'origine de la plainte en cause.

Il est quand même particulièrement choquant de voir Darmanin venir jouer au justicier. Il n'a pas de mots assez durs pour dénoncer les erreurs venant de ses subordonnés. Le but est de faire croire qu'il n'y a eu qu'une erreur exceptionnelle et des fautes individuelles, mais il est surtout, pour Darmanin, de se dégauger de toute responsabilité.

Quand un journaliste ose demander à Darmanin s'il ne se sent pas un peu responsable, il s'offusque, arguant qu'il n'est ministre de la Justice que depuis un an. Or, il a participé au gouvernement Macron depuis des années en particulier comme ministre de la police !

Comme bien d'autres politiciens, un Darmanin est d'abord préoccupé de son avenir politique, de sa communication, de l'efficacité de sa démagogie. Il sait aussi pertinemment que la politique qu'il défend appauvrit les classes populaires, qu'en



cassant les services publics elle accroît la détresse, détruit les liens sociaux, crée de la violence, favorise l'individualisme, et met ainsi les plus faibles à la merci de ceux qui peuvent user de leur place, de leur pouvoir, pour écraser les autres.

Marion Ajar

## Retailleau : la course au plus réactionnaire

Parmi les espèces exotiques et microclimats divers à découvrir au Parc floral de Paris, certains ont pu observer samedi 20 juin un Retailleau en fourrure de candidat à la présidentielle.



« Maboul et gaulliste » est, paraît-il, ce que Retailleau revendiquait sur les mugs publicitaires vendus, allusion à une critique lancée par son ex-patron Macron quand, ministre de l'Intérieur, il reprochait au gouvernement algérien de refuser les ressortissants renvoyés sous OQTF.

Gaulliste, sans doute, maboul, peut-être, arriviste, sûrement, le chef des LR joue des coudes pour revendiquer la place que libérera Macron en 2027. Et si Retailleau se targue de « radicalité », s'il affirme qu'il « ira jusqu'au bout », c'est sans doute que la concurrence est rude à droite et à l'extrême droite. Alors, dans le registre antitravailleurs,

anti-immigrés et servilement propatronal, la surenchère est ardue.

Après avoir déclaré que « après 10 ans d'En marche, rien ne marche », Retailleau a fait du Retailleau en prétendant dénoncer « une immense injustice : on prend aux Français qui travaillent pour donner à ceux qui ne travaillent pas ». Il ne parlait évidemment pas des 270 milliards de cadeaux annuels faits aux grands patrons ! À l'égard de ces derniers, les promesses étaient limpides : leur restituer « 40 milliards de prélèvements obligatoires », « sortir la tronçonneuse pour couper dans les normes », et même, concession à la canicule, « une écologie de droite, de

bon sens, qui ne punira pas, qui ne dénoncera pas, qui n'interdira pas ».

Après cela, les menaces envers les travailleurs coulent de source. Fier d'avoir durci les conditions de régularisation des travailleurs migrants, combattu l'Aide médicale d'État, Retailleau promet – s'il est élu – de baisser les dépenses publiques, de plafonner toutes les prestations familiales à 70% du smic, de valoriser le « travailler plus ».

Retailleau s'est aussi engagé à « mettre [ses] tripes, [son] cœur sur la table ». Mais qui veut-il séduire, alors que ces dernières années, la corporation des tripiers a pratiquement disparu ?

Viviane Lafont

## PS : au service des profiteurs de guerre

Les présidents socialistes des régions Bretagne, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ont profité du salon Eurosatory, la grande foire de l'armement, pour annoncer la création d'un fonds interrégional dédié à l'industrie de la défense.

L'objectif consisterait, selon ses promoteurs, à « renforcer durablement la structure financière » des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire) de l'armement, pour « accompagner leur montée en cadence industrielle » et « faciliter l'innovation ». Les régions financeraient le fonds à hauteur de 25 à 30 millions d'euros, avec l'objectif qu'il atteigne

150 millions en attirant des investisseurs institutionnels et de grands industriels. Derrière les discours sur la « souveraineté » et la « réindustrialisation », l'objectif est très concret : permettre aux sous-traitants de monter en cadence pour suivre la demande des Thales, Dassault, Safran, Airbus ou Naval Group, dont les carnets de commandes sont pleins.

Alors que l'État a déjà programmé 413,3 milliards d'euros de dépenses militaires sur 2024-2030, ces collectivités locales participent donc à leur tour à l'effort de réarmement. La pénurie d'argent public ne concerne décidément ni le matériel militaire ni le financement des profits des industriels du secteur.

Cette filière est pourtant loin d'être à l'agonie. Dassault Aviation affichait fin 2025 un carnet de commandes de 46,6 milliards d'euros et un résultat net de plus d'un milliard d'euros. Thales publiait un résultat net de 2 milliards



d'euros, et Safran 5,2 milliards d'euros de « résultat opérationnel courant ».

Ces responsables socialistes tiennent à démontrer qu'ils peuvent, aussi bien

que les autres, de droite ou macronistes, apporter leur contribution à la préparation de l'économie et de la population à la guerre.

Lucas Pizet

## “Enfants de la Creuse” : un crime de l’État français

Plus de quarante ans après la fin de la déportation en France hexagonale, par les services de l’État, de 2015 enfants réunionnais, le parlement vient de voter une « loi de réparation et le principe d’une réparation financière ».

Les victimes de cette politique des gouvernements français entre 1962 et 1984 devraient donc maintenant être indemnisées. Au moment où la métropole manquait de main-d’œuvre et où l’avortement était puni de prison à La Réunion, il était procédé à des stérilisations et des avortements forcés sous prétexte que les familles étaient trop nombreuses !

C’est à l’initiative de Michel Debré, parachuté dans l’île lors d’une élection législative partielle, que la DDASS et le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations des départements d’outre-mer, fondé

par ce même Debré en 1963) organisèrent le trafic d’enfants déclarés « pupilles de l’État ».

Ces enfants, dont un tiers avait moins de cinq ans et les autres quelques années de plus, tous issus des classes pauvres de La Réunion, ont été arrachés et coupés brutalement de leur famille, de leur pays et de leur culture pendant des dizaines d’années.

Aux familles souvent illettrées, les services de l’État avaient fait miroiter la perspective pour leurs enfants de poursuivre des formations et des études, auxquelles ils n’ont jamais eu droit.

Au contraire, ils ont servi de petites mains dans des fermes en France, dont une bonne partie dans le département de la Creuse, frères et sœurs séparés les uns des autres, exploités et humiliés bien souvent par leurs familles d’accueil. L’administration a parfois même prétendu faussement que leurs parents étaient décédés.

Le dommage créé à ces enfants, à des milliers de kilomètres de chez eux, a été immense et les séquelles sont ineffaçables.

Depuis 2002, certains d’entre eux ont porté plainte devant les tribunaux et en 2014 une résolution de l’Assemblée nationale a finalement reconnu la responsabilité morale de l’État.

La loi qui vient d’être votée ne réparera jamais le préjudice, pas plus que la



Enfants de La Réunion dans les années 1960.

loi sur l’esclavage déclaré « crime contre l’humanité » ne rendra justice aux 63 000 esclaves de l’Île Bourbon – l’ancien nom de La Réunion – « libérés » par le décret du 20 décembre 1848.

Le principe d’une réparation financière est maintenant, et bien tardivement, posé. Un certain nombre de

victimes sont décédées mais députés et sénateurs vont désigner une commission qui devra statuer avant... le 1<sup>er</sup> janvier 2029. Prendre tout son temps quand il doit statuer sur ses propres forfaits, l’État français sait très bien le faire !

Charlotte Dauphin

## Bétharram : un système de domination

Une ONG, sollicitée par la congrégation des pères de Bétharram, a rendu les résultats de son enquête sur les crimes commis dans les établissements d’éducation catholique dépendant d’elle.

L’enquête confirme ce qu’on savait déjà mais revient sur le nombre de victimes qui entre 1950 et 2010, aurait dépassé de beaucoup les 217 déjà identifiées et pu atteindre 750, voire 1 500.

Privation de sommeil, de nourriture, gifles, passage à tabac, agressions physiques et psychologiques, violences sexuelles, tout contribuait à créer « un système de domination ». Les enfants étaient livrés à des sadiques confortés par l’étouffoir des autorités religieuses, par leur autorité sur les familles, sur la société locale, et usant même de la violence directe : le journal *Le Parisien*, citant le rapport, relate l’expédition de membres de Bétharram chez la grand-mère d’une victime pour récupérer des lettres compromettantes qui auraient pu déboucher sur une plainte. Quant à l’État, théoriquement chargé du contrôle, il a fermé les yeux. Il ne savait rien, comme un certain Bayrou, un temps ministre de l’Éducation et protecteur zélé de l’établissement de Notre-Dame-de-Bétharram.

Le système a sévi au-delà des frontières. La congrégation de Bétharram a envoyé des missionnaires et créé des écoles dans le monde, en particulier en Afrique. Il n’y a pas si longtemps un ex-directeur, envoyé en Côte d’Ivoire dans les années 1990, aurait abusé de plusieurs jeunes fidèles. Le directeur de la commission d’enquête, dénonce « un modèle systémique de domination sur les autres, dont les enfants », qui s’étendrait aussi au Maroc, à l’Algérie.

Les auteurs du rapport demandent à Bétharram d’ouvrir ses archives. Des victimes dénoncent « la congrégation qui met des bâtons dans les roues à toutes les procédures ». En fait, la demande d’un rapport pourrait être une façon de gagner du temps en faisant semblant de jouer la transparence.

Qui fera vraiment la lumière sur cette pédophilie et cette maltraitance institutionnalisées ? Sûrement pas un État qui subventionne l’enseignement catholique, et une classe sociale bourgeoise qui considère encore aujourd’hui la religion comme un soutien nécessaire de l’ordre établi.

Sylvie Maréchal

## Lisez Lutte de classe

Revue de l’Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 257 (juillet-août 2026)

- La Chine, en ligne de mire des États-Unis
- Vers l’élection présidentielle de 2027
- L’impérialisme américain et sa suprématie
- La Coupe du monde de football
- TotalEnergies
- Aux origines des États-Unis
- Le Parti bolchévique

Prix : 3 euros – envoi contre cinq timbres.



## Marc Bloch au Panthéon : paroles et musique de Macron

En faisant entrer Marc Bloch au Panthéon mardi 23 juin, Macron a rejoué une pièce déjà mise en scène autour de Badinter, Manouchian, Joséphine Baker, Simone Veil et Maurice Genevoix.

La « panthéonisation » permet de glorifier une personnalité rassemblant tous les partis bourgeois, LFI et PCF compris, et excluant l’extrême droite issue de la collaboration, de la tradition antisémite, de la guerre d’Algérie et du lepenisme. Cherchant une nouvelle cible pour sa mise en scène, Macron a cette fois désigné Marc Bloch, historien réputé, combattant des deux guerres mondiales, patriote revendiqué, résistant torturé et fusillé, républicain laïc qui disait ne se sentir juif que devant un antisémite. Une fois de plus la ficelle est grosse mais les représentants des partis ont marché, particulièrement ceux de la gauche, toujours heureux de tirer sur la corde patriotique et d’évoquer les grands moments de l’union sacrée. On ne distinguait pas alors entre exploités et exploités, gaulistes et communistes et

« tout ça faisait d’excellents Français », comme le chantait si bien Maurice Chevalier, pas encore au Panthéon, mais qui sait... Et Macron de venir chercher, devant les caméras et les personnalités recueillies, son brevet d’antifascisme, en l’absence bien entendu des représentants du parti d’extrême droite que la famille Bloch ne souhaitait pas voir à la cérémonie.

Ces panthéonisations répétées n’ont évidemment pas ôté une voix au RN, car la politique macroniste a continué de nourrir l’évolution réactionnaire de la société. Celui qui se vantait, dès sa première élection, d’en finir avec toute raison de voter pour le RN en est pour ses frais. Mais qu’importe ! Il reste à Macron la mise en scène, les caméras, l’union nationale rejouée mille et une fois, les discours pompeux et le coup politique foireux.

Paul Galois

## Medef: le patronat sort ses cartes

Tandis que les candidats déclarés ou potentiels à l'élection présidentielle multiplient les promesses pour attirer les électeurs, la feuille de route du futur élu est en préparation... dans les bureaux du Medef.

L'organisation patronale vient en effet de publier une brochure intitulée *Cartes sur table*, dans laquelle elle déroule ses

exigences. Si l'on écoute son président, Patrick Martin, le seul objectif du Medef serait de « redonner du pouvoir d'achat, par le

travail, pour l'emploi, de sorte que tout le monde ait la patate ». Et, pour cela, rien ne vaudrait les remèdes patronaux.

Des dizaines de pages de graphiques sont censées démontrer que les salariés français ne travaillent pas assez par rapport à ceux d'autres pays, qu'ils coûtent trop cher, que le soutien public au développement des nouvelles technologies est insuffisant ou encore que les riches financent massivement les aides sociales par l'impôt. Il faudrait aussi s'inquiéter d'un « rapport au travail qui se détériore », puisque seuls 8% des salariés français se sentiraient « engagés dans leur entreprise », ce qui serait une cause majeure de la hausse continue des arrêts maladie.

Viennent ensuite les solutions qui sont, sans surprise, dans la continuité de la politique anti-ouvrière que tous les gouvernements mettent en œuvre : faire la chasse aux travailleurs en

arrêt maladie, reculer l'âge de la retraite, supprimer complètement les impôts de production, déjà largement rabotés par Macron, diminuer les dépenses de santé et, bien sûr, réduire encore les cotisations sociales des entreprises. Celles-ci ont déjà été massivement réduites sur les bas salaires. Mais, déplorent les auteurs du livret, lorsqu'un patron verse un salaire de 1,5 smic, il paie encore des cotisations sociales; dès lors, « le salarié ne perçoit qu'une fraction de l'effort consenti par l'employeur ». Comme si ce n'était pas l'effort des salariés qui nourrit les bénéfices des patrons, et non l'inverse ! Toutes ces mesures auraient, bien sûr, un effet vertueux sur la compétitivité et génèreraient en retour la création de 260 000 emplois. C'est nettement moins que le million d'emplois promis en 2014 par un prédécesseur à la tête du Medef, et qui n'ont, bien entendu, jamais vu le jour.

Le livret appelle aussi à « évaluer systématiquement chaque politique publique, supprimer les dispositifs inefficaces et rendre visibles les résultats concrets obtenus pour chaque euro dépensé ». Gageons que cette exigence de transparence n'est pas censée s'appliquer aux quelque 200 milliards d'euros d'aides publiques, niches fiscales, exonérations et crédits d'impôt accordés chaque année aux entreprises, ni aux dispositifs qui permettent à des milliers de millionnaires de ne pas payer un euro d'impôt sur le revenu.

Le programme défendu par ce livret ne sera pas envoyé sur papier glacé aux électeurs au printemps prochain dans les enveloppes de propagande électorale. Mais les travailleurs auront bien à combattre les mesures qu'il contient, quel que soit le futur vainqueur de l'élection.

Claire Dunois



## Grande distribution: les vautours jouent aux brebis

Plusieurs enseignes de la grande distribution se sont lancées dans une opération de communication lundi 22 juin, sur le thème: « nous défendons le pouvoir d'achat des Français ». Il fallait oser.

Les patrons de Carrefour, Leclerc, Auchan, Intermarché, Coopérative U, se sont fait complaisamment interviewer dans les médias. Des panneaux ont été affichés dans leurs magasins pour expliquer « la transparence des prix ». Ils se vantent en effet d'avoir fait baisser les prix de nombreux produits en négociant pied à pied avec les industriels de l'agroalimentaire. Selon ces Robins des bois modernes, un panier de douze produits serait vendu 50 euros, contre 70 s'ils avaient laissé faire les industriels: « Il y a, tout simplement, 20 euros qui restent dans la poche des Français », a déclaré en toute modestie le PdG de Carrefour, Alexandre Bompard.

À entendre ces défenseurs du peuple, on pourrait se demander d'où peuvent bien venir les milliards de profits de leurs groupes. En février

2026, Leclerc annonçait une hausse de plus de 2% de son chiffre d'affaires, qui dépassait 50 milliards d'euros, un chiffre proche de celui de Carrefour. Récemment, ces groupes de la grande distribution se sont livrés à un Monopoly, rachetant les enseignes des uns et des autres, et licenciant au passage plusieurs centaines de travailleurs à chaque opération. Ainsi s'enrichissent les familles à la tête de ces empires, à l'image des Mulliez, propriétaires d'Auchan ou de Leclerc, père et fils.

Bien sûr, les industriels de l'agroalimentaire, comme Nestlé, Danone, Lactalis et autres Coca-Cola, ne sont pas en reste quand il s'agit d'acheter les produits agricoles à bas prix et de les revendre ensuite le plus haut possible. En fait, la guerre commerciale qui se joue entre la grande distribution et les industriels n'a pas pour objectif de « protéger

le pouvoir d'achat » de la population, alors que les uns et les autres imposent des conditions de travail et des paies toujours plus basses à leurs propres salariés. La campagne actuelle cache une bataille entre les distributeurs et les industriels

pour la répartition du profit tiré de l'exploitation des travailleurs.

Une réelle transparence sur les prix exigerait que les travailleurs de la grande distribution et de l'agroalimentaire puissent contrôler et rendre publics

les comptes de ces entreprises. Non seulement la population, volée à la fois comme travailleuse et comme consommatrice, verrait alors l'ampleur du vol, mais elle pourrait y mettre bon ordre.

Camille Paglieri

## Sécurité sociale: où est la fraude ?

14,3 millions d'euros de fraudes à la CPAM détectées dans l'Oise

Oise. Avec un chiffre record de fraudes détectées ou évitées en 2025, la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Oise se distingue au niveau national pour l'efficacité de ses actions de contrôle.



Ludovic Lascombe

Il a représenté une somme de 10% en un an en 2025, la CPAM Lorraine.

Président de l'Association des Fédérations de l'Oise à l'échelle nationale.

Le chiffre de 14,3 millions d'euros.



CAPTURE LE COURRIER PICARD

14,3 millions d'euros de fraudes à la Sécurité sociale auraient été détectées dans l'Oise, selon un gros titre du quotidien *Le Courrier picard* du mardi 16 juin.

Les centres de santé dentaires sont impliqués dans 56% des 483 contentieux, les médecins spécialistes 24%, et les assurés,

majoritairement des travailleurs, moins de 14% du total, chiffre qui mérite d'être vérifié, car l'un des seuls exemples cités

est celui d'un chauffeur de taxi qui n'aurait pas remboursé les patients ayant eu recours à ses services!

Voilà comment on alimente cette fable mal intentionnée de la fraude des assurés sociaux, en évitant de rappeler la fraude des patrons qui oublient de régler leurs cotisations, et en passant sous silence la fraude légale et organisée depuis des décennies par l'État qui exonère de plus en plus les entreprises des cotisations qu'elles doivent à la Sécurité sociale sur les plus bas salaires.

Correspondant LO

## Élèves en stage : l'exploitation à tout âge

**Le ministère de l'Éducation nationale a lui aussi fait ses recommandations face à la canicule pour les élèves des filières professionnelles actuellement en stage.**

Le ministre en appelle à la « *vigilance des entreprises* » et à une « *attention renforcée* » envers de jeunes stagiaires « *moins expérimentés et plus sensibles aux effets de la chaleur* ».

Que l'on ait 15, 30 ou 60 ans, les mesures à prendre face à la canicule sont évidentes pour tous. Pas besoin d'aller consulter le site du ministère pour savoir qu'il faut multiplier les pauses, ne pas travailler en plein soleil ou exposé à la surchauffe produite par les machines,

s'hydrater et raccourcir le temps de travail.

Mais pour les stagiaires comme pour tous les travailleurs, c'est le patron qui doit « *évaluer les risques liés à l'exposition à des épisodes de chaleur intense* ». Sans surprise, nombre d'employeurs estiment que rien n'empêche les stagiaires de continuer à trimer quasi gratuitement.

Ainsi, des élèves d'une classe de première d'un lycée d'enseignement agricole de la Somme, en stage dans une exploitation agricole et

réserve de chasse, doivent réaliser les travaux d'entretien des bois et des marais. Pour se protéger des taons, des moustiques et autres sangsues, ils travaillent en combinaison intégrale. La température grimpe en conséquence, mais il n'est pas question d'autoriser une pause supplémentaire pour boire. Une jeune ayant protesté s'est vu répondre que le patron prenait des stagiaires pour « *rendre service* » et que ceux-ci ne sont que des « *bons à rien qui manquent de courage et ne veulent pas travailler* ». Ces stagiaires sont hébergés pendant la semaine dans un bungalow à peine aménagé, dont le

réfrigérateur et le congélateur sont en panne, derrière le chenil – tout un symbole !

D'autres témoignages rapportent des situations tout aussi dangereuses et indignes pour des élèves de mécanique, stagiaires dans des garages, ou en boulangerie et en restauration, où la chaleur devient insupportable et qui sont priés de

« faire avec ».

Ces patrons, grands et petits, voudraient faire croire à ces jeunes travailleurs en formation que le « courage » consiste à accepter l'exploitation sans limite qu'ils veulent leur imposer. Cette arrogance et ce mépris pourraient leur revenir en pleine figure.

**Correspondant LO**



EFFA

## Unedic : l'État vole les chômeurs

**Syndicats et patronat, qui gèrent ensemble l'Unedic, chargé de l'indemnisation du chômage, ont demandé dans une conférence de presse, mercredi 17 juin, que l'État cesse d'effectuer des prélèvements sur son budget.**

Depuis 2023, l'État a en effet imposé à l'Unedic 12 milliards de prélèvements, dont 4,1 milliards cette année, sous prétexte de financer des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle. Ces dispositifs, sans jamais réduire le chômage, ont consisté en de nombreuses aides et subventions de toutes sortes au patronat.

L'État a aussi pioché dans cette caisse lors de la crise du Covid, en imposant

à l'Unedic de financer un tiers du chômage partiel, pour 18 milliards d'euros. Cela a permis aux patrons de conserver leur main d'œuvre pendant les périodes de fermeture, sans avoir à la payer.

Les responsables de l'Unedic protestent donc contre ces ponctions car ils voudraient pouvoir utiliser les excédents dégagés pour rembourser une dette qui se monte à environ 61,5 milliards d'euros.

Mais les excédents en question ont été obtenus en réduisant les indemnités versées aux chômeurs, réforme après réforme, environ 8,2 milliards d'euros par an.

Alors que de nombreuses entreprises annoncent des licenciements, et que de nombreux travailleurs vont se retrouver au chômage, les vols de l'État dans les caisses destinées à l'indemnisation des chômeurs sont choquants. Mais les diminutions successives de l'indemnisation des chômeurs le sont tout autant.

**Hélène Comte**



## Nos lecteurs écrivent

### McDo : la vérité derrière la porte

Employée polyvalente à McDo, je suis payée pour nettoyer de 5 heures à 8 heures mais on doit ouvrir à 4 h 20 sinon on n'a pas le temps et on travaille souvent jusqu'à 8 h 30.

Deux fois par an, les propriétaires de McDo France viennent inspecter la propreté des locaux. On est avertis la veille : on astique de 4 heures à 10 heures pour être sûr que tout soit nickel mais on n'est toujours payés que 3 heures. Ce sont le directeur et les managers qui touchent la prime propreté, ce n'est pas normal. Le reste

de l'année, quand c'est sale, ils s'en fichent.

Question matériel, on a une raclette pour quatre personnes, un tee-shirt et un pantalon pour un an. On doit amener notre propre bouteille ou prendre l'eau du robinet des toilettes car on n'a plus le droit de prendre de l'eau du restaurant. Les responsables nous ont dit : « *Vous êtes quatre. Si vous prenez chacun un verre d'eau à la fontaine, calculez au mois, c'est un trou dans la caisse.* »

C'est un mensonge : le menu est passé de 12 à

14 euros, le fast-food fait au minimum 13 000 euros de chiffre d'affaires par jour. Notre salaire, lui, n'a pas bougé : entre 650 et 800 euros.

Je pense à tous ceux qui sont dans le même cas que moi. Nous sommes plus de 2 millions de salariés de McDo dans le monde. Les « businessmen » veulent que l'argent rentre et se fichent du reste. Nous, on fait notre boulot mais on ne gagne rien. Contre eux, il va falloir qu'on s'impose tous ensemble !

**Une lectrice en colère**

## Collège Dolto – Paris : contre une fermeture de classe

**Vendredi 12 juin, les personnels du collège Françoise-Dolto dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris apprenaient que le rectorat fermait une classe de 6<sup>e</sup> pour la prochaine rentrée, invoquant la baisse du nombre d'inscrits.**

Dès le lundi 15, une majorité décidait de débrayer et de se rendre au rectorat. Il était hors de question d'accepter la décision car c'est lui qui affecte les élèves dans tel ou tel collège, en fonction justement de ses projets de fermeture de classes, quitte à éloigner ceux-ci de leur établissement et à aller à l'encontre du souhait des familles. Et quand bien même il y aurait moins d'inscrits, moins d'élèves par classe, ce ne serait pas du luxe dans ce quartier populaire où, comme partout, on manque d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap. Une annonce si tardive ajoutait à l'indignation, mais cet étalement des annonces de fermeture, nombreuses dans les écoles et collèges du quartier, fait aussi partie de la stratégie du rectorat et du ministère.

Prompt à fermer une classe en un claquement de doigt, les responsables refusaient de recevoir une délégation avant le jeudi prétextant un agenda trop chargé. « *Il y a 114 collèges à Paris alors un qui est à l'arrêt, ça fait partie de notre quotidien* » a même osé dire une représentante du rectorat.

La mobilisation a continué jusqu'au jeudi suivant avec le soutien d'une grande partie des parents qui ont organisé un rassemblement devant le collège. Comme c'était prévisible, le rendez-vous avec le rectorat n'a rien donné si ce n'est de renforcer la colère de tous face à des responsables qui ne jurent que par des objectifs d'économies pour l'école. En tout cas cette réaction collective a fait du bien à tous.

**Correspondant LO**

## Iran-USA : les populations continuent de payer

Depuis la signature, le 17 juin, d'un protocole d'accord par l'Iran et les États-Unis pour un cessez-le-feu et des négociations, un premier round a officiellement eu lieu en Suisse.

Mais la diplomatie n'empêche pas la guerre, loin de là. Et les bombardements israéliens sur le Liban, samedi 20 juin, en ont encore témoigné.

Les dirigeants des États-Unis veulent mettre fin, au moins provisoirement, à leur guerre, dont les conséquences, qu'il n'avaient pas su anticiper, leur ont fait

perdre de leur superbe aux yeux du monde entier. Le blocage du détroit d'Ormuz a entraîné un retour mondial de l'inflation. Aux États-Unis, elle est passée officiellement de 2,4 % en février à 4,2 % en mai. Et surtout, la résistance du régime iranien face à la campagne de bombardements subie pendant

quarante jours a relativisé la « supériorité militaire américaine ». Quant au pouvoir iranien, il est prêt à négocier car il a évidemment intérêt à l'arrêt des bombardements, et il estime que la situation lui est favorable.

Samedi 20 juin, à la suite de la menace de Trump de relancer les bombardements sur l'Iran, le régime iranien a annoncé avoir refermé le détroit d'Ormuz. Ce qui n'a pas empêché, selon la marine américaine, 67 navires de traverser le détroit prétendument fermé, de loin le nombre le plus important depuis le début de la guerre. Ces revirements de part et d'autre sont surtout à destination de leur propre population. Trump veut avoir l'air ferme pour masquer le camouflet qu'il vient de recevoir. Et les dirigeants iraniens ont eux à prouver, en Iran et au Liban, qu'ils ne se soumettent pas docilement au « grand Satan ».

Il y a bien des points sur lesquels, les négociations pourraient atterrir. À commencer par la situation au Liban. Car si les États-Unis et l'Iran prétendent s'être mis d'accord pour un arrêt de la guerre dans ce pays, ils

ne maîtrisent pas forcément leurs alliés : le gouvernement israélien, d'une part, les dirigeants du Hezbollah, le parti religieux chiite libanais pro-iranien, d'autre part.

Le premier ministre israélien, Netanyahu, n'entend pas retirer son armée de la position acquise au sud du Liban. Pour le Hezbollah, il est impossible d'accepter cette occupation d'une région qui constituait son bastion. Leur intransigeance pourrait compliquer les négociations.

Mais, pendant ces tractations diplomatiques, l'ensemble de la population libanaise paye, par des morts – plus de 4 000 depuis le début de la guerre –, des destructions (plus d'un million de personnes ont fui les zones de guerre) et les autres conséquences futures, comme celles qu'engendreront les largages par l'armée israélienne de glyphosates qui empoisonneront les sols et empêcheront toute culture. En réalité, ce sont toutes les populations du Proche-Orient qui payent cette guerre qui n'en finit pas, faite pour des intérêts qui ne sont pas les leurs.

**Pierre Royan**



Nabatieh le 21 juin, après un bombardement.

## Gaza : la guerre continue

Pendant que Trump se félicite d'un accord avec l'Iran qui mettrait fin à la guerre qu'il a lui-même déclenchée, à Gaza, le peuple palestinien continue de mourir sous les bombes israéliennes malgré le cessez-le-feu d'octobre 2025.

« Des enfants palestiniens ont été délibérément pris pour cible et tués par les forces de sécurité israéliennes », dénonce une commission de l'ONU selon un rapport publié le 23 juin. Depuis huit mois, le bilan des morts parmi les Palestiniens continue de s'alourdir, approchant 1 000 morts et 3 100 blessés, selon le décompte du ministère de la Santé de Gaza. Ce décompte s'ajoute à celui des 72 000 victimes de la guerre menée par l'armée israélienne après les attentats du Hamas d'octobre 2023.

Les forces armées israéliennes sont toujours sur place et contrôlent désormais environ 60 % du territoire de Gaza. En mai, le Premier ministre israélien, Benjamin

Netanyahu, a même souhaité que ce pourcentage soit porté à 70 %.

La majorité de la population demeure déplacée et 70 % des habitants n'ont toujours pas de logement. La Ligne jaune, matérialisant la limite entre la zone occupée par l'armée israélienne et la partie sous contrôle palestinien, continue de se déplacer régulièrement, contraignant de nombreuses familles à déménager, de crainte d'être prises pour cible par des missiles et des drones.

Aucun hôpital n'est pleinement en état de fonctionner, tandis que 1,1 million d'enfants n'ont pas un accès garanti à l'eau potable. Les conditions sanitaires continuent de se dégrader.

Les restrictions entravant l'acheminement de l'aide persistent, notamment les procédures d'autorisation, les limitations imposées à certains équipements et les contraintes pesant sur les activités de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), et des ONG.

En janvier, Trump avait vanté la création d'un « board of peace », ce conseil censé superviser les différentes phases du plan de paix pour Gaza et qui était présenté comme devant se substituer à l'ONU. Il n'en a rien été et ce conseil est resté une coquille vide. En réalité, le gouvernement israélien fait ce qu'il veut à Gaza avec l'aval de Trump, il poursuit sa guerre contre les Palestiniens dans ce territoire ainsi qu'en Cisjordanie où la colonisation s'accélère encore.

**Aline Retesse**

## Trump et son courtisan

Mercredi 17 juin, au château de Versailles, au cours de la réception organisée en son honneur, Donald Trump a signé avec l'Iran un accord censé « ouvrir la voie à une paix durable ». Macron a tenté de profiter de cette occasion pour se mettre en valeur en se présentant en « facilitateur » des négociations.

Les festivités de Versailles ont clôturé le G7, pendant lequel Macron s'est comporté en fidèle valet. Cela valait bien une récompense de la part du président américain, la signature, sur un coin de table, comme on signe le chèque d'un contrat d'affaires, de ce prétendu « traité de Versailles ». En réalité, le gouvernement français ne joue aucun rôle dans la guerre au Moyen-Orient, et pas même celui de figurant dans les négociations

ouvertes entre les États-Unis et l'Iran sous l'égide du Pakistan et du Qatar. Mais, pour lui, l'enjeu est de montrer que l'impérialisme français réclame une part au Moyen Orient. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a-t-il été expédié le 21 juin en Suisse pour rencontrer son homologue qatari sans qu'aucune des parties prenantes des négociations, ait rien demandé.

Quand Macron indique que le porte-avions *Charles-de-Gaulle* se tient prêt à garantir la libre circulation dans le détroit d'Ormuz, il rappelle qu'il est disponible pour jouer les gendarmes au Moyen-Orient face au régime iranien et en s'alignant derrière les États-Unis, en espérant que ceux-ci veuillent bien laisser quelques miettes.

**Boris Savin**

## Colombie : derrière la victoire de l'extrême droite

Abelardo de la Espriella, cet avocat d'extrême droite enrichi en défendant narcos et paramilitaires, au train de vie de grand bourgeois partagé entre ses résidences de Miami et de Florence, allié de Trump, est devenu le 21 juin le nouveau président de la Colombie.

Entre le premier et le second tour de l'élection, face à la menace représentée par ce candidat, des militants de gauche se sont mobilisés dans les rues tandis que le candidat de gauche, Ivan Cepeda, faisait son possible pour rallier certains politiciens de la droite modérée et rassurer les électeurs de celle-ci. La participation, plus de 64 %, a été exceptionnelle. Près de 2 millions et demi d'électeurs supplémentaires se sont déplacés. Le « pacte historique » d'Ivan Cepeda a ainsi gagné 3 millions de voix. Cela n'a pas suffi car le candidat d'extrême droite en a gagné de son côté 2 millions et demi provenant de la droite conservatrice, qui s'était ralliée. La différence n'a été que de 200 000 voix.

Cette quasi-égalité cache des différences extrêmes selon les régions. Les régions centrales, où éleveurs et propriétaires terriens donnent le ton, ont plébiscité l'extrême droite avec des scores pouvant atteindre localement 90 %. Dans la majeure partie du département d'Antioquia, celui de Medellín, depuis longtemps sous le contrôle de la droite d'Uribe où, dans les années 1990, les paramilitaires s'étaient organisés, les scores vont de 75 à 85 %.

À l'inverse, dans les territoires périphériques, plus

pauvres, peuplés en partie ou totalement de communautés amérindiennes ou afro-descendantes, les scores sont inverses : ils atteignent 79 % pour la gauche dans le Putumayo, au sud du pays, région amazonienne frontalière de l'Équateur, et 81 % dans le Choco, sur la côte pacifique, isolée du reste du pays.

L'extrême droite, grandement aidée par les médias et les Églises, a réussi à imposer le thème de la sécurité et de l'ordre. Elle a dénoncé la gauche « complice des guérillas » et a annoncé une politique militariste, à base de bombardements et de destruction chimique des plantations de coca. Les anciens clivages sont ainsi réapparus, comme lors du référendum de 2016 au cours duquel la population devait se prononcer pour ou contre les accords de paix avec la guérilla des FARC. Les régions comme le Choco ou le Putumayo avaient voté pour la « paix totale », politique de la main tendue aux groupes armés, prônée par Petro, le président de gauche sortant, et que Cepeda voulait poursuivre.

L'extrême droite a pu bénéficier du fait que cette politique semble avoir échoué complètement, et en effet la pauvreté ne recule pas. Des enfants continuent de mourir de malnutrition dans



Des partisans du candidat d'extrême droite de La Espriella (au garde-à-vous sur le drapeau).

les régions les plus pauvres. Alimentée par cette misère, la violence, elle, monte à nouveau.

Si la violence que subit la population ne fait pas les gros titres, l'assassinat, au début de la campagne électorale, du sénateur de droite et candidat à la présidentielle Miguel Uribe Turbay les a faits. Le tueur, âgé de 15 ans, fait partie de ces milliers d'enfants des quartiers les plus pauvres, sans ressources ni espoir, accros aux drogues les plus destructrices et qui, dès l'âge de 8 ans pour certains, sont prêts à tout pour quelques dollars. La crise économique et l'envolée du trafic de drogue nourrissent la violence urbaine et détruisent une partie de la jeunesse de ces quartiers.

La presse a désigné comme instigateur du crime Ivan Mordisco, le chef d'une

scission des FARC restée en dehors des accords de paix de 2016 et dont le groupe armé est devenu une bande narco-criminelle. Sa troupe est en guerre, dans le Putumayo, avec d'anciens paramilitaires d'extrême droite devenus narcos et avec l'ELN (Armée de libération nationale). Cette guérilla d'origine guévariste s'affirme toujours révolutionnaire mais dicte sa loi aux communautés locales. Elle leur impose ses règles, en particulier la culture de la coca, les taxes et gère les laboratoires de pâte-base pour se financer. Vers la frontière avec le Venezuela, l'ELN affronte d'autres groupes dissidents des FARC pour le contrôle des territoires. Dans le Choco, la population subit la guerre entre l'ELN et les paramilitaires-narcos.

Dans ce déferlement de violence, l'État ne représente pas l'ordre et la sécurité, bien au contraire. Les principaux chefs narcos font partie de la bourgeoisie colombienne, et leurs milliards de profits irriguent toute l'économie. Les paramilitaires sont protégés par l'armée, dont ils ont été les supplétifs. La terreur sur les paysans pauvres pour accaparer leurs terres, les assassinats de milliers de syndicalistes, de leaders sociaux ou d'ex-guérilleros des FARC revenus à la vie civile sont bien l'œuvre de la classe dominante. Abelardo de la Espriella, qui parlait « d'étriper la gauche » incarne dans toute sa vulgarité et sa violence cette bourgeoisie et cet ordre social qui n'ont pas été remis en cause pendant les quatre seules années où la gauche a gouverné le pays.

**Antoine Ferrer**

## Tchad : la France s'accroche

Un an et demi après le renvoi, le 30 janvier 2025, du millier de militaires français présents au Tchad, il est question de remettre en place une coopération militaire, mais qui serait plus discrète.

La décision de mettre les militaires français à la porte avait été prise quelques heures après la visite du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. Entre 2020 et 2023, les juntas militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger, avaient pris une mesure semblable pour s'attirer le soutien de la population qui avait manifesté son indignation du maintien de la présence coloniale française, plus de 80 ans après les indépendances. Pour le chef de l'État

tchadien, il s'agissait sans doute de ne pas apparaître comme l'unique relais des intérêts de la France dans cette région du Sahel, au sud du Sahara.

L'impérialisme français considère le Tchad comme un pays stratégique et il était intervenu à plusieurs reprises depuis 1990 pour sauver la dictature d'Idriss Déby, jusqu'à ce que, en 2021, celui-ci soit tué. Macron s'était alors rendu au Tchad pour parrainer son fils, Mahamat Déby, toujours au pouvoir

aujourd'hui. Le président français l'a reçu en janvier pour renouer les relations qui avaient pris un coup de froid après le renvoi des troupes françaises. Entre-temps, le gouvernement tchadien avait cherché d'autres soutiens militaires qui, du point de vue de la population, ne valent pas mieux que l'ancienne puissance coloniale.

La presse française fait maintenant savoir que le soutien militaire apporté par les Émirats arabes unis, la Turquie et la Russie ne donne pas non plus satisfaction au gouvernement tchadien. Ce dernier a besoin d'éviter une nouvelle rébellion, laquelle pourrait venir du Soudan,



dont la guerre civile déborde déjà vers le Tchad. Pour se maintenir au pouvoir, Déby est donc visiblement prêt à renouer avec l'appui militaire de l'ancienne puissance

coloniale. L'occasion est trop belle pour Macron, qui s'emploie à sauver ce qui peut l'être du pré carré colonial français en Afrique.

**Jean Sanday**

## Groupe Legrand : débrayages contre les fermetures d'usines

Après avoir supprimé l'an dernier l'atelier de production de Valprod à Limoges, Legrand a annoncé la suppression de quatre sites en 2028 : Chalus en Haute Vienne, Confolens en Charente, Lagord en Charente-maritime et Pont-en-Royans en Isère.

Lundi 22 juin, les travailleurs de ces quatre sites ont débrayé et se sont rassemblés devant leurs usines respectives.

La direction prétend «regrouper certaines activités», afin de «renforcer plusieurs sites industriels en France», mais elle supprime au passage près de 180 emplois, et bien plus si on ajoute les intérimaires auxquels Legrand fait appel en permanence.

À Chalus, aux 67 travailleurs qui vont perdre leur emploi, il faut ajouter 35 intérimaires. La quasi-totalité a débrayé pendant deux heures et ce sont 200 personnes avec des travailleurs venus de Limoges, et des habitants des alentours

qui se sont rassemblés sur le parking. Des élus participaient au rassemblement, inquiets et en colère car la fermeture de l'usine va être une catastrophe pour le canton !

Les deux députés LFI de la Haute-Vienne étaient présents et ont pris la parole, en insistant sur «la perte de notre souveraineté industrielle» et «l'envoi de notre production à l'autre bout de l'Europe». Ce n'est pas leur souveraineté que les travailleurs des quatre usines perdent, tant il est vrai que les travailleurs dans cette société n'ont aucune souveraineté, ils sont à la merci des décisions des conseils d'administration.

Ce qu'ils vont perdre, c'est

leur salaire, c'est à dire leur seul moyen de vivre. Les reclassements promis par la direction arriveront où et quand ? «Les boîtes qui font des bénéfices pareils, on ne devrait pas leur permettre ça» s'exclamaient certains travailleurs !

Le groupe, champion de l'équipement électrique et numérique du bâtiment, côté au CAC 40 a fait un bénéfice net de 1,2 milliard d'euros en 2025 et mise sur une croissance de 10 à 15% en 2026 ! Legrand fait maintenant environ un quart de ses affaires en fournissant aux centres de données des produits indispensables, et qui doivent être d'une grande fiabilité tels que transformateurs, disjoncteurs, solutions de câblage, connecteurs, coffrets muraux, etc.

Après avoir obtenu l'an dernier pour un milliard de dollars la société Avtron Power Solutions, Legrand a racheté depuis le début



de l'année quatre autres sociétés dans ce secteur. L'anticipation de profits plus substantiels que dans le bâtiment, a fait encore bondir la valorisation boursière qui a déjà progressé de 600 % depuis son introduction en bourse !

Les travailleurs de Legrand, de génération en

génération, ont trimé pour fabriquer les profits de la société. Et voilà que le PDG Eric Coquart et les actionnaires s'apprêtent à leur faire payer la reconversion prétendument inévitable «dans le secteur de l'IA» à coups de réductions d'effectifs et de fermetures de sites !

**Correspondant LO**

## Clinique de l'Essonne – Evry : les grévistes arrachent 200 euros

Après sept semaines de grève, les onze enseignants en activité physique adaptée (EAPA) de la clinique de l'Essonne appartenant au groupe Almayviva, ont repris le travail avec fierté.

Ils ont tenu grâce au soutien de tout le personnel soignant et aussi des patients de la clinique. Une première bataille, disent-ils, a été gagnée avec un accord arraché pour une augmentation

mensuelle de 200 euros sur le salaire et pas en prime, comme proposé au départ !

La direction a montré son visage tout au long du conflit, envoyant des huissiers pour interdire aux grévistes jusqu'à l'accès aux toilettes, et se moquant des manifestants chantant «on lâche rien !»

Il n'empêche que c'est elle qui a dû reculer.

**Correspondant LO**

## Stellantis – Poissy : les travailleurs font respecter les pauses

Dans cette usine, durant la journée de travail de 7 heures, il n'y a habituellement que deux pauses de 20 minutes. C'est déjà intenable en général, ne serait-ce que pour manger. Mais avec la canicule, cela devenait insupportable.



Arrosage des toits.

Pour l'équipe du matin, qui démarre à 5 h 20, la première pause est à 8 heures et l'autre à 10 h 50. Lundi 22 juin, la direction a annoncé à la prise d'équipe qu'au lieu de donner une pause chaleur supplémentaire, elle avait décidé que celle de 8 heures serait découpée en deux fois dix minutes. Elle n'a pas été gênée d'expliquer que, selon elle, par ces temps de canicule, mieux vaut avoir plusieurs petites coupures de dix minutes

plutôt que vingt minutes.

Mais la pause de 8 heures est le moment où tous les travailleurs mangent car ils sont debout depuis 3 heures ou 4 heures du matin. Alors, comment manger en dix minutes ? La direction n'y avait pas pensé ! Et surtout pour elle, seule compte la production, sa rentabilité, certainement pas les conditions pour les ouvriers. Perdre ne serait-ce que quelques minutes, aurait signifié perdre quelques voitures et donc

quelques milliers d'euros de bénéfice. Ces décideurs ont à la place du cerveau une véritable calculatrice à profits.

Dans un secteur du Montage, des travailleurs ont refusé de prendre le poste, se déclarant en droit de retrait. D'autres ouvriers de différents secteurs les ont rejoints. Ils se sont retrouvés à 30, déterminés à faire respecter leur temps de pause. Au bout d'une heure, la direction a fait savoir qu'elle retirait son projet pour l'ensemble de l'usine. L'action collective a donc payé, au-delà même du simple respect de la pause. Le lendemain matin, comme par hasard, des ventilateurs arrivaient dans le bâtiment du Montage et la deuxième pause chaleur de dix minutes était accordée alors que les 36 degrés, condition décidée par la direction, pour son déclenchement n'avaient pas encore été atteints.

La satisfaction se lisait sur les visages de bon nombre de travailleurs et la fierté pour ceux qui avaient agi.

**Correspondant LO**

## Chantiers du Grand-Paris : l'art de brasser de l'air

Le chantier de la Gare IGR du métro Grand Paris, organisé par le Groupe Ineo, n'est toujours pas terminé. Or cette gare, qui doit desservir Villejuif et l'Institut Gustave Roussy, est ouverte depuis plusieurs mois. Il faut donc y travailler en mode dégradé, parfois au milieu des voyageurs.

Avec la canicule qui arrive, il fait chaud, très chaud... Mais il n'y a pas de climatisation dans la salle de repos, et, si la direction avait fait venir plusieurs packs d'eau au début de la vague de chaleur, ils sont terminés et on n'en voit pas venir de nouveaux. Il faut descendre au huitième sous-sol pour trouver un peu de fraîcheur, et encore. Ce n'est

pourtant pas faute d'en parler. Ainsi, depuis plusieurs années, la direction d'Ineo a développé une application où on peut lancer des «causeries» (sic !), afin de signaler des dysfonctionnements, des problèmes de sécurité, etc. On peut ainsi demander de l'eau, la clim ou la Lune... avec le même effet !

Les ouvriers et les techniciens n'utilisent d'ailleurs guère cette application, car grosso modo, elle ne sert à rien. Par contre, la prime des cadres est liée au nombre de «causeries» qu'ils animent. Du coup, ils causent, ils causent... c'est bien tout ce qu'ils savent faire !

**Correspondant LO**

## SNCF Gare de Nantes : une canicule ? Quelle canicule ?

En pleine canicule, c'est à plus de 40 degrés qu'il faut travailler en gare de Nantes. Les cheminots posent donc une question simple à la direction : que prévoit-elle ?

La réponse, de l'aveu même de dirigeants de l'accueil, est : « Rien de prévu. » Ou : « La canicule ? On verra, ce n'est pas sûr qu'elle arrive... » On croit rêver ! Alors, lundi 22 juin, les cheminots présents ont pris les choses en main. L'expédition des TER s'est faite la plupart du temps à distance. Les contrôles des billets TGV ont été arrêtés dès le début de l'après-midi. Les

équipes ont organisé des rotations pour les arrivées et les départs des TGV et des Intercités, afin que chacun puisse bénéficier de pauses plus longues. De l'eau a également été distribuée aux voyageurs, y compris directement sur les quais.

Ces initiatives ont été prises par les agents eux-mêmes, ceux qui connaissent la situation. Dans l'encadrement,

certains ont donné un coup de main. D'autres, en revanche, ont essayé de faire reprendre le travail « normalement ». Leur grande inquiétude n'était ni la santé des cheminots ni celle des voyageurs, mais : « Ce que vous faites va faire baisser les statistiques d'embarquement ! Ce ne sera pas bon pour vos primes... » À plus de 40 degrés, les agents peuvent bien cuire sur place, mais gare aux chiffres ! Et attention aux menaces...

Reste que les cheminots



Ventilateur en gare de Nantes.

présents ont démontré qu'ils sont, eux, responsables et que, quand ils discutent entre eux, ils savent parfaitement faire tourner la gare tout en protégeant leur santé et celle des

voyageurs. Ceux qui font le travail sont les mieux placés pour savoir comment l'organiser. C'est vrai pendant la canicule et c'est vrai partout le reste de l'année.

Correspondant LO

## Aux petits soins... des riches Baulois

À Nantes, en raison des fortes chaleurs, la direction régionale SNCF prend des mesures sous l'impulsion de la région Pays de la Loire et du maire... de La Baule, pour limiter l'accès aux trains.

En effet, au lieu de prévoir quoi que ce soit pour les cheminots et les voyageurs afin de rendre la canicule plus supportable dans les

ateliers, en gare et dans sa mezzanine « four solaire », la direction de la SNCF a privilégié la mise en place d'un système de filtrage sur les TER, en particulier ceux à destination de La Baule. Il s'agit de vérifier les billets des voyageurs avant la montée dans le train alors que le vrai problème est le nombre de places limité dans les

trains pour le bord de mer.

C'est bien ce qui explique que la gare de La Baule s'est retrouvée bondée, il y a quelques semaines, comme l'ont montré les images circulant sur les médias contrôlés par les Bouygues et Bolloré, qui s'insurgeaient à l'idée que les habitants des quartiers populaires de Nantes ou Saint-Nazaire

puissent eux aussi débarquer sur le remblai de La Baule.

C'est pourquoi samedi 20 et dimanche 21 juin, quand la direction de la SNCF a essayé d'imposer ce filtrage, les cheminots sollicités ainsi que les agents de sécurité qui d'habitude s'occupent des départs de TGV ont tous refusé de s'y prêter.

La proximité avec la grève du 10 juin dernier, très suivie en gare, a favorisé une nouvelle réaction collective.

La direction, qui prévoyait de faire ce coup de douce et d'imposer ce travail supplémentaire, en a été pour ses frais ; elle a dû faire appel à des cadres venus exprès pour l'occasion.

Correspondant LO

## AXA - Île-de-France : ceux qui transparent doivent décider

Par une note de service datée du 17 juin, la direction d'AXA a informé les salariés que les températures élevées de la canicule peuvent avoir des effets sur la santé.

Après ce scoop, quelles sont les mesures prises ? La direction a prévu le suivi de la température dans les services et d'assurer l'accès à l'eau des fontaines installées dans les étages. Un minimum s'il en est. Cela lui suffit pour expliquer que les conditions de travail sont plus favorables sur le site qu'à domicile. En conséquence, rien ne change et les deux jours obligatoires sur site pour trois jours de télétravail restent d'actualité.

Comme les salariés ne viennent pas en téléportation mais tassés dans les transports en commun de la région parisienne, la solution de la direction est simple : modifier les horaires de travail pour éviter les périodes les plus



chaudes de la journée. Mais chacun peut vérifier que dans l'épisode actuel de canicule, les températures sont insupportables du soir au matin et même la nuit. Dès le matin, il fait 25°C et dans des transports, dont certains ne sont pas climatisés, la température monte vite, sans compter les éventuels incidents : ainsi des suppressions de trains sur la ligne RER D et d'autres à cause de la chaleur. Alors la présidente de la région

Île-de-France conseille de ne pas se déplacer et de télétravailler pour ceux qui le peuvent.

Enfin, la direction conseille de porter des vêtements amples et légers tout en maintenant une tenue « convenable » et adaptée à l'activité professionnelle. Pris entre le soleil et la direction qui tient à montrer qu'elle a de l'initiative, il y a de quoi prendre un coup de chaud.

Correspondant LO

## Renault - Douai : produire plus, même dans la fournaise

À l'annonce des prévisions de canicule, tous les syndicats ouvriers de Renault Douai ont appelé la direction à améliorer le « plan chaleur » qu'ils avaient eux-mêmes négocié deux mois plus tôt. Car ce plan a déjà révélé ses limites.

Lors de l'épisode de canicule du 21 au 30 mai, il y avait eu de nombreux malaises sur chaîne, et même sans débrayages le mécontentement avait été très sensible dans les ateliers. Les syndicats (FO, CGT, SUD, CFDT) se sont fait l'écho de ce que souhaitent les travailleurs : plus de pauses fraîcheur, ralentissement de la cadence, fins de poste plus tôt, de l'eau en permanence, autrement dit tout ce qui n'a pas existé en mai. Les syndicats appelaient à la grève, mais la direction a dit non à tout. Elle a expliqué que l'alerte n'était pas rouge dans le Nord mais seulement orange, et

que donc tout allait bien... Elle a surtout insisté sur la nécessité de produire plus, et plus vite : en 2025, 156 000 véhicules sont sortis de l'usine. La direction en veut 225 000 en 2026. Donc, il n'est pas question de traîner ni d'arrêter plus tôt ! Et en avant pour une nouvelle hausse des cadences... sans personnel supplémentaire.

Mardi 23 juin, il a plu le matin et la température n'était « que » de 28°C, ce qui veut quand même dire 30°C dans certains ateliers. Mais la chaleur revient en force, les travailleurs rentrant pour l'équipe d'après-midi se disaient prêts à cesser le travail « si ça devenait insupportable ».

À 14 heures, pour éviter les débrayages, la direction a finalement accepté des pauses supplémentaires et une heure de départ anticipé à 35°C, prise sur les compteurs temps des salariés

Correspondant LO

## Cantines – Charleville-Mézières : grève contre le sous-effectif

Depuis lundi 15 juin, dix-neuf des vingt-sept agents des restaurants scolaires de Charleville-Mézières, dans les Ardennes, ont entamé une mobilisation pour dénoncer le manque d'effectif permanent dans les cantines.

Un préavis de grève illimitée a été déposé et quatre jours de débrayage, de 10 h 30 à 13 h 30 ont été décidés. Les agentes doivent souvent assurer seules le service de 80 enfants alors qu'il en faudrait une pour 50. Une agente doit parfois servir 167 enfants avec seulement un renfort pendant quatre heures alors qu'elles devraient être trois. En grande majorité des femmes, elles sont payées au smic, douze d'entre elles ont plus de 55 ans.

Les départs à la retraite n'étant pas compensés, la brigade de remplacement, constituée de seulement six agentes, tourne en permanence dans les dix-neuf cantines en manque constant de personnel. Une agente dénonce à juste titre : « On fait le boulot de deux et on n'est

même pas payées double ! ». Les travailleuses ont, à de multiples reprises, alerté la direction, dont la seule réponse a été de recruter une psychologue pour endiguer « les souffrances au travail ou encore les situations de détresse ayant parfois conduit à des tentatives de suicide », selon un audit.

L'épuisement des agentes se traduit par des arrêts maladies, et sans remplaçant disponible, les conditions de travail et la santé de tous n'ont cessé de se dégrader. Lors de la dernière campagne municipale, le maire s'était vanté de n'avoir jamais eu à subir la moindre grève des agents de la ville. Son mépris et sa récente décision de leur ajouter le nettoyage des écoles et de nouveaux locaux durant l'été, ont fait déborder le vase.

Sous prétexte que « chaque salaire mérite travail », le maire a sous-entendu que ces travailleurs sont des tire-au-flanc. Leur réponse ne s'est pas fait attendre.

Une poignée de travailleuses a fait circuler une pétition appelant à cesser le travail, que près de 70 % des agents ont signée. Chaque jour, un rassemblement a eu lieu place de la mairie où ils discutaient de leurs conditions de travail respectives et de la suite du mouvement. Une agente, lucide, l'explique ainsi : « Moi je me bats aujourd'hui parce que je sais que je ne tiendrai pas 25 ans à ce rythme-là », une autre fait remarquer très justement : « Il y a de l'argent dans cette société, il y a aussi beaucoup de monde qui cherche un emploi, il faut embaucher ! ».

A l'issue de la première semaine de mobilisation, les agentes ont voté la reconduction de leur débrayage deux jours supplémentaires pour essayer d'en



L'ARDENNAIS

engager d'autres dans la mobilisation.

Ces conditions de travail sont la conséquence d'une politique de l'État et des collectivités, qui destinent des milliards au grand patronat et au budget de l'armement,

au détriment des services utiles à la population. Alors avoir « dépassé les peurs », relevé la tête et exprimé sa colère fait du bien. Les agentes n'ont sûrement pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

## Charal – Flers : 40 ans d'exploitation vache

Samedi 8 juin, une journée portes ouvertes était organisée à l'occasion des 40 ans de l'usine Charal de Flers dans l'Orne où travaillent 523 salariés. Le but était de raconter une « histoire humaine » version patronale, largement répercutée par la presse locale. La réalité est bien différente.

L'usine Charal, qui ne dispose plus d'abattoir depuis 1995, fabrique principalement des steaks hachés, au rythme cadencé de 434 chaque minute. À la fin de la journée, il n'y a pas que les steaks à être hachés.

Les carcasses de viande, provenant de vaches laitières, arrivent des abattoirs sous forme de demi-quartiers qui sont transformés en produits prêts à être consommés après deux opérations : le désossage et le parage. Les désosseurs séparent les muscles et les os, les pareurs enlèvent les nerfs, les glandes et le cartilage. La viande passe ensuite au broyeur, puis est transformée en steaks surgelés, mais aussi en hamburgers, boulettes, viandes cuisinées, le tout étant entreposé dans un immense surgélateur à -25°.

L'usine travaille en deux équipes, dès 4 heures du matin du lundi au vendredi, plus une équipe se chargeant du nettoyage des machines et des ateliers la nuit.

« Au-delà des performances industrielles, nous cultivons ici un esprit familial fondé sur l'entraide, la bienveillance et le respect des personnes » affirme le directeur du site dans la brochure

distribuée aux visiteurs. Ce bla-bla ne peut cacher la réalité des salaires d'embauche au smic, les augmentations minimales et individuelles distribuées pour diviser selon le bon vouloir des chefs, les conditions de travail éprouvantes, les accidents, les chutes dans les escaliers et les glissades dans les ateliers du fait des sols gras. Il se garde bien de dire qu'un désosseur doit traiter chaque jour un minimum de 2,1 tonnes de matière avant d'avoir une prime.

Charal fait partie du groupe Bigard avec Socopa et d'autres marques, soit plus de 60 usines. 15 000 salariés font la fortune du patron, actionnaire à 90 % du groupe et classé au 233<sup>e</sup> rang des capitalistes les plus fortunés du pays. Deux steaks sur trois vendus dans les rayons des supermarchés sortent des usines du groupe. Bigard profite ainsi d'une situation de monopole qui lui permet d'écraser les prix payés aux éleveurs, de tenir tête aux centrales d'achat des magnats de la grande distribution. Entre les deux, il y a le travail des ouvriers, sans lesquels rien n'existe.

Correspondant LO

## Aéroport de Mayotte : la lutte a payé !

Une partie des travailleurs de l'aéroport Marcel Henry de Mayotte se sont mis en grève le 13 juin pour des augmentations de salaires de 10 %, une prime annuelle de 4 000 euros et de meilleures conditions de travail et de sécurité.

Les dégâts provoqués par le cyclone Chido dans l'aéroport ne sont toujours pas réparés, des mois après le passage de l'ouragan. Les agents de l'aéroport et les voyageurs risquent à tout moment de recevoir sur la tête des éléments de la toiture rendus instables. La climatisation ne fonctionne plus, occasionnant

des malaises.

Cet arrêt de travail a fortement perturbé le fonctionnement de l'aéroport, obligeant la direction à détourner certains vols vers La Réunion. Elle a aussi tenté, mais en vain, de casser la grève en ayant recours à des pompiers et à des agents de sécurité de La Réunion ainsi qu'en

réquisitionnant des forces de police pour effectuer les contrôles. Mais elle a dû se résoudre à négocier au bout de trois jours, incapable de se priver du service de ses agents habitués à effectuer, dans les règles, le travail demandé.

Et au final, c'est avec une augmentation de salaire de 5 %, une prime de 3 300 euros et l'engagement que les travaux demandés seraient faits, que les grévistes ont repris le travail, la tête haute, le 16 juin !

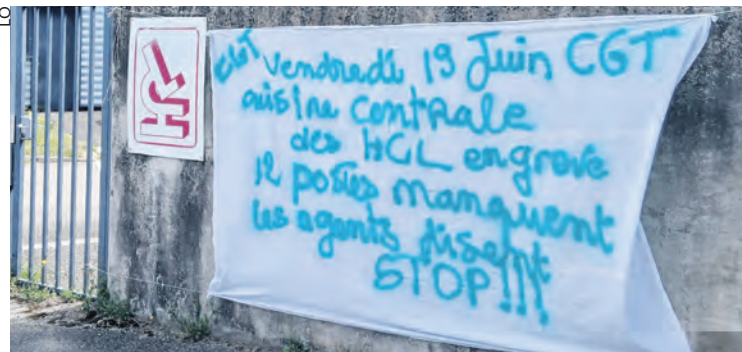
Charlotte Dauphin



Les grévistes à l'aéroport.

## Cuisine des HCL – Lyon : **ça ne passe plus !**

Les travailleurs de l'Unité centrale de production alimentaire (UCPA) des Hospices civils de Lyon (HCL) ont fait une première journée de grève le vendredi 19 juin pour réclamer des effectifs supplémentaires.



En 2010, pour diminuer ses dépenses, la direction générale des HCL a centralisé les cuisines des différents hôpitaux sur

un unique site de production, à Saint-Priest dans la banlieue lyonnaise, où une centaine de travailleurs préparent chaque jour, à

eux seuls, les 18 000 repas destinés aux selfs et aux patients. Depuis, les conditions de travail se sont dégradées. Sur la chaîne, des femmes – pour la plupart – reproduisent quotidiennement jusqu'à 6 000 fois les mêmes gestes. À la plonge, alors que la charge de travail a explosé avec le remplacement de la vaisselle jetable par du matériel en inox, les effectifs n'ont pas augmenté.

Le manque de personnel et de matériel désorganise le travail. Presque tous les travailleurs développent des problèmes de santé à cause de la fatigue et de la pression accumulées. Les nouveaux employés n'ont jamais droit aux trois

semaines de formation nécessaires, et même les stagiaires en observation se retrouvent à travailler, alors que les accidents sont nombreux.

Pour ne pas avoir à renforcer les équipes de week-end, la direction applique des règles à géométrie variable : les passages entre les zones du « propre » et du « sale », qui sont interdits en semaine pour des questions d'hygiène, sont autorisés en fin de semaine. Comme si les germes, eux,

étaient en congé !

Face au mépris affiché par la direction lors d'une réunion de négociation, les travailleurs ont décidé de relever la tête. Après une première journée de grève, le vendredi 19 juin, ils se sont réunis pour discuter de la suite. Ils ont recensé leurs besoins de personnel supplémentaire. Un nouveau préavis était déjà déposé pour le 26 juin et les jours suivants. La riposte ne fait que commencer.

**Correspondant LO**

## Toyota – Onnaing : **des milliards pour les actionnaires, des miettes pour les travailleurs**

À l'usine Toyota d'Onnaing, dans le Nord, la direction a annoncé mardi 16 juin le montant de la prime de participation pour cette année : c'est 2 300 € brut.

Comme il est de rigueur avec les primes, pour diviser les travailleurs, celle-ci ne sera pas versée à tout le monde, ni avec le même montant : pour les intérimaires, ou ceux qui ont moins de trois mois d'ancienneté, ce sera zéro ; pour ceux qui n'ont pas été présents dans l'usine toute l'année fiscale, la prime sera diminuée et Quant aux hauts cadres, la prime étant au prorata du salaire, ils toucheront bien plus : par exemple, le directeur des ateliers Peinture et Plastique touchera 20 000 €, et le directeur de l'usine 40 000 €.

La direction a aussi annoncé le montant d'une prime « exceptionnelle » de 1 300 € : cette prime « de rattrapage » était présentée depuis des années par la direction et certains syndicats comme une alléchante « prime à quatre chiffres »... Elle est censée correspondre à neuf années durant lesquelles TMMF (Toyota - Onnaing) a sous-déclaré ses bénéfices, voire n'en a pas déclaré du tout... et donc n'a payé ni impôts, ni prime de participation aux bénéficiaires. En effet, « officiellement » il n'y en avait pas, ou très peu de déclarés.

Cette année, la direction a annoncé un résultat financier de 100 millions d'euros, mais là encore, il est « légalement » sous-évalué :

les 282 000 voitures sorties des lignes de production en un an ont été vendues en moyenne 16 700 euros chacune à un unique client : Toyota Europe, basé à Bruxelles. Ces mêmes voitures sont ensuite vendues dans les concessions autour de 30 000 euros. C'est ce que certains appellent pudiquement faire de « l'optimisation fiscale ».

La prime de 1 300 € brut de « rattrapage », elle, est le fruit d'une négociation entre l'État et Toyota, comme « solde de tout compte », en quelque sorte, pour ces neuf années ! Frauder le fisc, pour des actionnaires multimilliardaires, ne coûte vraiment pas cher, même quand ça se voit.

Bien sûr, les travailleurs attendaient ces primes. Mais c'est que les salaires sont nettement insuffisants, encore plus avec les augmentations de prix subies depuis des années. La majorité voit cependant que ce sont des miettes. Le groupe Toyota a réalisé 80 milliards d'euros de bénéfices, rien que ces trois dernières années ! Et la direction ose même repousser le versement des primes à fin juillet pour la participation, et à fin août pour la prime « exceptionnelle »... On ne sait jamais, elle pourrait se retrouver sur la paille !

**Correspondant LO**

## Airbus – Marignane : **des débrayages remarquables**



Après l'annonce d'une prime de participation divisée par deux, des débrayages ont eu lieu dans la plupart des usines du groupe Airbus. À Marignane, le mécontentement s'est exprimé à plusieurs reprises à partir du 5 juin, par des débrayages et des rassemblements.

Les raisons d'être en colère sont nombreuses. Cette année, la direction a attaqué simultanément toutes les catégories de salariés, ouvriers, non-cadres, cadres.

En même temps qu'elle décidait une ridicule augmentation générale de salaire de 30 euros brut, elle a divisé par deux la prime de participation, alors que tous s'attendaient à ce qu'elle soit plus élevée que l'an dernier, vu les profits records de 5,2 milliards annoncés.

La direction veut aussi réduire à une seule journée hebdomadaire le nombre de jours de télétravail des « cols blancs ».

Et le PDG en a encore rajouté en adressant aux 165 000 salariés du groupe

un courrier méprisant dans lequel il avertit qu'il faut cesser d'être malade, et où il fait un lien entre absentéisme et télétravail, suscitant nombre de commentaires écœurés sur le réseau interne du groupe, et cela dans toutes les langues.

Sur le site de Marignane, alors que certaines pauses se prolongeaient pour discuter de tout ce qui ne passait pas, deux débrayages ont eu lieu, soutenus par la CGT et réunissant près d'une centaine de travailleurs, syndiqués et non syndiqués, les vendredi 5 et lundi 8 juin.

Cela a contribué à pousser l'ensemble des syndicats, dont FO, d'habitude acharné à défendre le « dialogue social », à appeler à

deux nouveaux débrayages d'une heure par équipe le mardi 16 juin. Pas mécontents de l'occasion de se retrouver plus nombreux, certains ont parlé de la poursuite du mouvement, avec ou sans tract, dans leur atelier, et même pendant le rassemblement. L'idée d'aller au-delà de l'heure voulue par FO faisait son chemin.

Cette journée a été un succès, regroupant près de 2 000 grévistes. Un défilé a eu lieu dans l'usine le matin et reprenait, grâce à la sono de la CGT, des slogans comme « 300 € sinon pas d'hélico ». Toutes les catégories étaient présentes, des ateliers de production aux cadres et ingénieurs des bureaux.

Se retrouver en nombre et pouvoir échanger avec les autres secteurs a fait du bien à tous. C'est dans de tels moments qu'on se renforce et qu'on prépare l'avenir !

**Correspondant LO**

## Motherson – Gondecourt : la direction craint les grévistes

**Le groupe international Motherson, riche à milliards, ne cesse d'acheter des entreprises dans l'automobile, l'aéronautique... et n'a jamais fait autant de bénéfiques.**

En France, il compte quatre sites, à Harnes (Pas-de-Calais), Gondecourt (Nord), Rougegoutte (Territoire de Belfort) et au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine).

À Gondecourt, environ 300 travailleurs, dont de nombreux intérimaires, produisent des panneaux de portes, des tableaux de bord pour Stellantis, Renault, Volvo, DAF... Mercredi 10 juin, la majorité se sont mis en grève quand la direction a proposé une augmentation de 1,5 % lors des négociations annuelles obligatoires. 1,5 % ? une misère alors que

l'inflation officielle, sous-estimée, est à 2,5 % sur un an.

Avant les NAO, dans de nombreuses réunions, les syndicats discutaient des licenciements de 70 personnes sur les quatre sites, dont 12 à Gondecourt, et des mesures d'accompagnement. Ces licenciements concernaient les MOI – main-d'œuvre « indirecte » – la direction tentant de diviser en avançant que les opérateurs n'étaient pas concernés, alors que tous contribuent à faire tourner les usines !

Certains représentants syndicaux reprenaient le

mensonge patronal et ne négociaient que sur la prime de licenciement des collègues concernés, sans s'opposer aux licenciements. Malgré cette ambiance pesante, des travailleurs avaient déjà débrayé fin avril en solidarité avec leurs collègues menacés de licenciement : « Après, ce sera nous ! »

Au moment des NAO, la colère accumulée s'est exprimée vraiment. Sans être majoritaires, des travailleurs estimaient qu'il manquait 4 ou 5 % par mois, et ne comptaient pas vraiment sur le syndicat CGT pour défendre cette revendication, ses délégués étant plutôt à la remorque de la direction.

Mercredi 10 juin, dès 17 heures, les ateliers

entraient en grève et se vidaient, à 21 heures l'équipe de nuit se mettait aussi en grève. La direction a alors déboulé, proposant 1,7 % et répétant que « ce n'est pas le moment », « qu'ils ne peuvent pas faire plus », que « Stellantis attend ses pièces »... Mais peu après, elle proposait 1,9 %, ce que les délégués acceptaient... mais ce qui révoltait une partie des grévistes.

Jeudi 11, le mouvement continuait et dans l'après-midi, la CGT faisait voter pour ou contre la grève, argumentant pour l'arrêter. Finalement, les grévistes reprenaient le travail, bien qu'une forte proportion ait voulu encore continuer.

La direction avait alors proposé d'attendre le mardi 16 pour reprendre les NAO, disant qu'elle allait « essayer » d'obtenir 2,5 % des hauts responsables du groupe. Rien n'était donc sûr, les travailleurs n'avaient encore rien gagné, mais ils s'étaient fait craindre et, mardi 16 juin, après la réunion, des délégués annonçaient que la direction cérait les 2,5 %. Si « un petit plus » a été gagné, c'est grâce aux travailleurs qui ont fait grève, tout le monde en est bien conscient. Pour certains : « si on avait continué, on aurait eu plus ! »

**Correspondant LO**

## Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire : le procès d'un accident du travail mortel

**Dans la nuit du 26 février 2020, une cloison en acier de 500 kg avait basculé sur les deux ouvriers qui étaient en train de l'installer. L'un avait réussi à l'éviter mais le second était mort, emporté et écrasé par la cloison.**

L'accident s'était produit à 3 heures du matin, en fin d'équipe de nuit. Notre camarade décédé était un travailleur intérimaire, affecté à un poste complexe et physiquement éprouvant, qui n'était pas son poste habituel. Les larmes de crocodile

de la direction des Chantiers n'avaient pas encore séché qu'elle martelait : « Chaque binôme est censé sécuriser sa zone de travail, c'est dans les basiques du charpentier métaux » ! « Ce sont les risques du métier », avait-elle ajouté dans des réunions prévues

pour aider les équipes à surmonter le traumatisme. Pour le « matelot » et collègue rescapé, pour les salariés qui ont aidé les secours à dégager le corps, pour les témoins de l'accident et l'ensemble des travailleurs du site, le mal est irréparable.

Six ans plus tard, le procès censé établir les responsabilités de cet accident s'est ouvert. Ce qui fait dire à nombre de travailleurs qu'il n'y a pas que pour les meurtres ou les viols

d'enfants issus des classes populaires que la justice se hâte lentement.

Comment s'en étonner d'ailleurs ? La justice n'est pas faite pour imposer quoi que ce soit aux capitalistes, les vrais maîtres de la société. Les travailleurs n'ont aucun réel pouvoir de refuser légalement une situation de danger. Seul un rapport de force peut imposer des conditions de travail ne mettant pas leur vie en danger. En son absence, près de 800 travailleurs meurent au travail tous les ans en France, sans que cela entraîne d'autre condamnation que des amendes dérisoires.

Aujourd'hui les débats auxquels le procès a donné lieu ont de quoi révolter, tout comme la faiblesse de la peine encourue par l'entreprise, qui est de 100 000 euros. Pour l'avocat de la direction, monter des cloisons à trois heures du matin pour construire des paquebots semble tout à fait normal et envoyer des travailleurs intérimaires sur des postes qu'ils ne connaissent pas, avec une pression permanente sur les délais, ne pose aucun problème.

Quand la procureure a évoqué « les cadences infernales boostées par la recherche de productivité » et

parlé de « pression invisible mais malgré tout existante », le patron s'est offusqué et a rétorqué qu'il existe bien un outil de planification des tâches, mais que « si un binôme ne le remplit pas, il n'y a pas de sanctions ». Tous les travailleurs du site savent que cet « outil », avec lequel chaque tâche est décortiquée et chronométrée, n'est pas invisible, mais au contraire nettement affiché. Il l'est même tellement que la direction appelle cela le « management visuel de la performance » ! Ces tableaux parsèment les bateaux et ateliers et « permettent » aux ouvriers, aux entreprises sous-traitantes, de savoir où ils en sont. Et au cas où le message ne serait pas clair, un curseur rouge ou vert est placé en fonction de l'état d'avancement du travail.

Le risque ne vient ni du métier ni du « facteur humain » comme le prétendent certains avocats, journalistes et autres défenseurs serviles de l'ordre établi ! Le risque, c'est bien de confier l'organisation de la production à des serviteurs des capitalistes dont la seule obsession est la rentabilité, quitte à sacrifier la santé et la vie des travailleurs.

**Correspondant LO**



Assemblage sur l'aire de prémontage des blocs sortis des ateliers.

# Groupe Holder : 220 licenciements programmés

Les patrons du groupe Holder ont annoncé mercredi 17 juin la fermeture de l'usine Château Blanc de Marcq-en-Barœul, dans le Nord, et le licenciement programmé de plus de 220 salariés.

Château Blanc est une des nombreuses filiales de l'empire Holder qui possède entre autres les boulangeries Paul. Avec près de 900 boulangeries présentes dans une soixantaine de pays et 12 000 salariés, ce groupe capitaliste a fait la fortune de cette famille désormais milliardaire.

L'État a participé à construire cette fortune au travers de millions d'euros de cadeaux distribués au

groupe sous forme d'aides à l'investissement, à la « formation » ou à « l'innovation ».

Mais l'essentiel de cette richesse est le fruit du travail de plusieurs générations de salariés qui ont porté des sacs de pétrin de plus de 10 kg à longueur de journée, nettoyé les fours ou emballé croissants et macarons.

Pour justifier la fermeture de l'usine de Marcq-en-Barœul, la direction

évoque des problèmes de surcapacité, de compétitivité ou encore la hausse du prix des matières premières. Mais le groupe familial Holder entretient volontairement l'opacité autour de ses comptes et il facture par exemple des « frais de siège » à ses filiales pour alourdir leurs bilans et pouvoir pleurer tout en ayant la bouche pleine.

Il n'y a aucun crédit à donner à ces menteurs professionnels, tout comme il n'y a rien à attendre de l'agitation des responsables politiques de la métropole



CAPTURE-BOULANGERIE BAKERY

L'usine Château Blanc de Marcq-en-Barœul.

de Lille ou de la région, qui ne pèsent rien face à Holder. Mais les salariés de Château Blanc à Marcq-en-Barœul ou des deux autres sites présents dans le Nord, ceux des autres branches

de l'empire Holder, et plus généralement tous ceux qui se sentent visés par ces attaques, sont une force qui pourrait contrarier les plans de ce patron rapace.

**Correspondant LO**

## ISM Interprétariat : une mobilisation contre le recul social

ISM est une association qui assure des missions d'interprétariat dans les établissements publics de santé, différents services sociaux et administrations, afin de permettre aux personnes non francophones d'accéder à leurs droits fondamentaux.

Cette association emploie plus de 500 salariés sur l'ensemble du territoire, dont 135 au siège à Paris. Elle fait aussi appel à un nombre équivalent d'aut entrepreneurs, plus précaires. Comme dans bien des associations, les administrateurs, éloignés du

terrain, laissent à la direction une large autonomie, et les salariés n'ont pas plus de contrôle sur les décisions qui les concernent que dans une entreprise privée.

Mercredi 10 juin, une quarantaine de salariés d'ISM, interprètes et employés du siège, ont

répondu à l'appel à la grève lancé par la CGT et se sont rassemblés devant le siège de l'association à Paris. Ils voulaient d'abord dénoncer le gel des salaires, qui dure depuis trois ans, alors que l'écrasante majorité des interprètes perçoit à peine 1 500 euros par mois, voire moins que le smic car les plus bas salaires n'ont pas été revalorisés. Mais ils entendaient aussi contester la dégradation des conditions de travail. Depuis deux ans,

les effectifs ont diminué et l'amplitude horaire des interprètes en déplacement est passée progressivement de 8 h 30-16 h 30 à 8 h-20 h. Une centaine d'interprètes salariés sont également placés en APLD-Rebond, c'est-à-dire en chômage partiel subi, avec les pertes de revenus et les inquiétudes que cela entraîne.

Les pancartes et les prises de parole au mégaphone ont attiré des passants du quartier, avec qui

les grévistes ont pu échanger sur les problèmes de salaire et de travail. Cette mobilisation a été ressentie comme une réussite, d'autant qu'elle s'est déroulée dans un climat de pression, alors que des grévistes ont déjà subi des mesures de rétorsion après de précédents mouvements. Tous ont envie de remettre ça et d'en convaincre d'autres pour être plus nombreux la prochaine fois !

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :  
Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Union européenne : honteuse chasse aux migrants

**Mercredi 17 juin, une majorité de députés au Parlement de Strasbourg a voté le règlement « Retour » qui prévoit l'ouverture de camps de rétention pour migrants expulsables de l'Union européenne, qu'ils soient sans papiers, condamnés pénalement ou déboutés du droit d'asile.**

Ces camps, qui concernent potentiellement 400 000 personnes expulsables des pays de l'UE, seraient ouverts dans des pays tiers, le Rwanda, l'Ouganda et l'Ouzbékistan étant sur les rangs. Les migrants, y compris des familles entières, pourraient y être retenus jusqu'à 24, voire 30 mois. Le projet décalque celui imaginé en 2024 par le gouvernement italien pour des camps situés en Albanie et qui n'a, heureusement, jamais vraiment fonctionné. Son application

est laissée à l'initiative des différents États et se heurtera, de toute façon, à toute une série d'obstacles tant juridiques que matériels et financiers. Mais là n'est pas la question, ce texte et son vote sont avant tout des gestes politiques. Il s'agit d'une affirmation s'adressant à la partie la plus réactionnaire de l'opinion, d'une intimidation et d'une menace envers des millions de travailleurs sans papiers, d'une volonté de créer la division dans la classe ouvrière en en dressant une partie contre

l'autre.

Toute l'extrême droite et la droite européennes ont voté pour, les députés les plus racistes se levant et applaudissant le résultat aux cris de « *Renvoyez-les !* ». Retailleau et son séide européen Bellamy, Le Pen, Bardella et Zemmour se sont réjouis de cette réouverture des camps par une Europe prétendument démocratique. Un tiers des membres du groupe auquel adhèrent les macronistes a voté pour, dont l'ex-ministre des Affaires européennes Nathalie Loiseau, ainsi que quelques députés socialistes et écologistes européens. Il y a eu 218 votes contre, la plupart venus des rangs de la gauche et des écologistes, plus quelques centristes et

un député de droite, original ou distrait. Enfin, trente députés se sont abstenus.

Aussi honteux et sinistre qu'il soit, cet épisode politique a pris en France un tour cocasse. Le vote avait été précédé, le 12 juin, par l'entrée en vigueur du pacte sur la migration et l'asile, c'est-à-dire d'un durcissement des conditions d'accueil des migrants, voté en 2024. Benjamin Haddad, le ministre français des Affaires européennes, chaud partisan du pacte, a approuvé de fait le nouveau règlement « Retour » tout en regrettant qu'il soit passé grâce à une alliance droite-extrême droite. Macron, également partisan et même promoteur du pacte de 2024, a, quant à lui,

émis une déclaration courroucée contre les camps de rétention.

Le prétendu « problème migratoire » est devenu une figure obligatoire du discours politique, chacun proposant sa « solution », plus ou moins répressive et raciste suivant les électeurs visés. Ces propositions vont donc, aujourd'hui, de quotas à établir suivant les nécessités de recrutement du grand patronat jusqu'aux camps de rétention, en attendant pire. Les travailleurs conscients, eux, doivent exiger la liberté complète de circulation et d'installation pour tous les migrants, d'où qu'ils viennent et quels que soient leurs papiers ou leur absence de papiers.

**Paul Galois**

## Les ONG entravées par les États

**Le 20 juin, SOS Méditerranée, une ONG qui porte secours aux migrants perdus en mer, tenait une conférence de presse à Marseille, pour marquer, on ne dira pas « fêter », son dixième anniversaire.**

L'ONG, qui a secouru 43 000 personnes lors de 453 missions en une décennie, constate que son travail est rendu de plus en plus difficile du fait de la politique des États européens.

Ces derniers, France et Italie en tête, ont cessé de surveiller la zone de passage, au départ de la Tunisie et de la Libye jusqu'aux îles et aux côtes italiennes.

Ainsi, alors que 70 % des appels de détresse émanaient il y a dix ans des services italiens et français qui avaient repéré et localisé des embarcations en danger, il n'y en a presque plus aujourd'hui. Les gouvernements européens ont même le front de prétendre avoir dévolu cette mission à la Libye et avoir pour cela équipé ses garde-côtes. On

sait pourtant que ceux-ci ont la gâchette facile et se distinguent très peu des gangsters qui rançonnent les migrants, les réduisent en esclavage, les parquent dans des camps ou les assassinent sans autre forme de procès.

SOS Méditerranée a donc dû lancer en novembre 2025 sa propre ONG de surveillance aérienne. Cela a évidemment un coût dont des subventions publiques assument généreusement 7 % du total.

Sur la même ligne, le

tribunal administratif de Lyon a jugé illégale la subvention de 10 000 euros que cette ville avait accordée à SOS Méditerranée et sommé l'ONG de rembourser.

Cela s'ajoute aux multiples entraves mises aux missions des ONG, allant jusqu'à la séquestration de leurs navires sous des prétextes divers.

Les dirigeants européens sont responsables des drames vécus par les migrants en Méditerranée à plusieurs titres : comme héritiers du passé colonial et

gestionnaires des fortunes européennes et de la misère africaine ainsi engendrées ; comme commanditaires et organisateurs des guerres et des pressions économiques qui étranglent aujourd'hui ce continent ; en refusant de porter secours aux migrants perdus en mer et même en tentant d'empêcher les ONG de le faire.

Cette politique a fait au moins 1 342 victimes, hommes, femmes et enfants, en Méditerranée depuis le début de l'année.

**P.G.**

## RDC : trop pauvres pour être soignés



Camp de déplacés de Kigonze en RDC.

**Depuis la mi-mai, une épidémie due au virus Ebola frappe la République démocratique du Congo et l'Ouganda. En RDC, le bilan officiel atteignait, au 23 juin, 1 048 cas confirmés et 267 morts. En Ouganda, une vingtaine de cas ont été recensés.**

Ces chiffres sont inférieurs à la réalité, tant le suivi des malades est difficile dans les zones touchées. Le foyer principal se trouve en

Ituri, dans l'est de la RDC, une région minière ravagée par plus de trente ans de guerre, d'affrontements entre bandes armées et de déplacements de

population. La région compte plus de 900 000 personnes déplacées.

Pour lutter contre Ebola, il faudrait isoler les malades, tester les cas suspects, suivre leurs contacts et assurer des décontaminations efficaces. Mais le manque de moyens est dramatique. Les soignants racontent comment ils travaillent sans bottes, sans masques suffisants, sans gants, sans visières. Au 19 juin, 75 soignants avaient déjà été infectés depuis le début de l'épidémie, et 17 en sont morts. Au 14 juin, en Ituri, les équipes chargées des enterrements sécurisés et de la décontamination ne disposaient que de 15 % du personnel nécessaire et de 7 % des véhicules. Près d'un tiers des alertes concernant de nouveaux cas suspects n'avaient pas été suivies.

La ville de Kigonze, où

vivent plus de 15 000 personnes déplacées, illustre la situation. Depuis mai, plusieurs dizaines de personnes sont mortes présentant des symptômes faisant craindre que le virus circule. Deux cas y ont été confirmés le 22 juin, et les autorités parlent seulement maintenant de construire un centre pour isoler les malades.

La situation est d'autant plus révoltante qu'il n'existe ni vaccin ni traitement homologué contre la souche Bundibugyo, responsable de l'épidémie actuelle. Pourtant, des essais de vaccins avaient protégé des primates dès 2013. Mais ces pistes n'ont pas été poussées jusqu'au bout.

Le 16 juin, alors que l'épidémie s'étendait déjà au-delà de la RDC, 910 millions de dollars d'aide d'urgence ont été promis. Mais moins

de 10 % ont réellement été versés dans les jours suivants. Et les coupes des dernières années ont réduit les stocks, les équipes et la logistique disponibles en cas d'épidémie. Aux États-Unis, les budgets d'aide étaient déjà sur la sellette sous Biden, et Trump a décidé le démantèlement d'une partie de la structure Usaid. La France, de son côté, a encore réduit son aide publique au développement de plus de 800 millions d'euros en 2026.

Cette épidémie n'est pas une fatalité africaine. Elle est le produit d'un monde où les richesses du sous-sol congolais attisent les convoitises et les guerres, tandis que les habitants sont laissés sans routes, sans hôpitaux, sans matériel et sans vaccins.

**Lucas Pizet**